

PROCES VERBAL AG MOOV ART 2025

Suite à l'invitation envoyée le 6 juin 2025 à tous ses adhérents, l'Assemblée Générale de l'association Moov art s'est tenue aux Sorinières le 26 juin 2025.

La Présidente, Cécile Padiolleau, remercie le bureau pour l'implication efficace et de façon sympathique de chacun de ses membres. Etant nouvelle dans ses fonctions, a apprécié l'aide des membres du bureau.

Nous avons surmonté des moments difficiles du fait de la complexité de fonctionnement avec la banque postale. Nous avons donc décidé de solder le compte de l'association et d'ouvrir un compte auprès du crédit mutuel.

Avec le changement de présidence et de certains membres du bureau, il a fallu faire une déclaration à la Préfecture

La présidente remercie la municipalité pour le prêt des salles qui permettent de pratiquer le qi qong. Un nouveau créneau le mardi soir à 18h nous a été donné lorsque la salle de danse, utilisée le mercredi soir, sera détruite.

L'association compte 73 inscrits sur cette année 2024-2025.

20 adhérents sont présents à l'AG et 24 pouvoirs ont été donnés.

Le bureau ainsi que Giuseppe Taboné, professeur de Qi Gong et taï chi chuan, ont à cœur d'offrir des moments de convivialité en dehors des cours habituels. Une galette des rois a été proposée aux adhérents. Moment très apprécié même si nous regrettons le manque de participants.

Les stages initiés par Giuseppe sont aussi des moments de partage de qualité et largement suivis. Si le temps le permet à noter qu'un stage en bord de mer sera reconduit courant septembre.

Bilan financier présenté par la trésorière, Gwennaëlle Le Cardinal

Le solde positif de la saison précédente a permis d'acquérir à la demande de Giuseppe du matériel tels que des tambours et gong. Nous avons aussi acheté une enceinte bluetooth pour bénéficier de belles musiques de méditation. Achat d'un petit chauffage également.

Gaël a offert ses services compétents afin de mettre à jour le site de Moov art. Pour cela il a fallu payer au fournisseur la somme de 66€. (le site est très apprécié pour sa clarté et la facilité pour retrouver les informations)

Nous sommes tenus par la réglementation de prendre une assurance. Cela a été fait auprès de la MAIF mais le coût est élevé pour une petite association comme la nôtre : 186€. Nous avons d'ores et déjà informé la MAIF de notre décision de les quitter à la fin de l'année. Nous avons pris contact avec le crédit mutuel pour prendre une police d'assurance avec eux.

Enfin, nous avons des frais de clôture de compte avec la banque postale pour 24€ et d'ouverture de compte au crédit mutuel pour 15€.

Ne pas oublier bien sûr le versement de 1 200€ mensuels versés à Giuseppe.

En cette fin d'année nous aurons un solde positif de 2 000€.

Par sécurité, nous attendons le bilan des inscriptions de la rentrée pour déterminer le montant à reverser à Giuseppe.

Le montant des cotisations s'est élevé à 14 890 pour les 73 inscrits. Pour assurer le versement des indemnités à Giuseppe il ne faudrait pas descendre sous ce seuil d'inscrits.

L'assemblée remercie Giuseppe pour la qualité de ses cours et son investissement personnel.

En effet, nous bénéficiions des cours tout au long de l'année, même pendant les vacances scolaires selon ses disponibilités. Par ailleurs il n'y a pas de restrictions sur les créneaux, ce qui ne se pratique pas ailleurs.

Une proposition est faite dans l'assemblée : majoration de 50€ au niveau de la cotisation sur la base du volontariat pour celles et ceux qui bénéficient de la pratique sur plusieurs créneaux.

Cela sera intégré d'office à la saison suivante.

Les comptes sont adoptés au cours de l'AG.

Composition du bureau :

Camille Marix quitte le bureau, Florence Briolé le rejoint.

Adoption à l'unanimité.

Les postes restent inchangés :

Présidence : Cécile Padiolleau et Co Présidente : Martine Bozec

Secrétaire : Gaël Berhault et secrétaire adjointe : Chrystel Parra

Trésorière : Gwennaëlle Le Cardinal et trésorière adjointe Chrystel Parra

Le poste de Florence Briolé n'est pas déterminé à ce jour.

Les membres du bureau sont adoptés à l'unanimité.

La séance est levée et se termine avec un partage des mets délicieux et boissons préparés par les adhérents dans une ambiance conviviale.

La Présidente,
Cécile Padiolleau